

Présentation du questionnaire VQS

Les personnes vivant en logements ordinaires interrogées fin 1999 seront déterminées par une enquête de filtrage, dite « Vie Quotidienne et Santé », qui se déroulera en mars 1999, en tant qu'opération annexe du recensement de la population.

L'objet de ce questionnaire est donc de sélectionner, parmi les membres des ménages visités, les personnes qui souffrent de limitations d'activités dans leur vie quotidienne en raison de leur santé.

Le questionnaire comprend en première page une présentation de l'enquête aux ménages recensés. Les questions 1 et 2 sont des questions d'identification. Les questions 3 à 9 sont des questions précises d'incapacité (sensorielle, motrice, auditive, etc...), elles fixent le contexte « Vie Quotidienne et Santé ». Les questions 10, 11 et 12 sur les aides et les aménagements repèrent notamment les personnes qui ne sont plus autonomes. Les questions 13, 14, 15 dites générales, interviennent après qu'on ait fixé le contexte et elle est candidate à être la question commune dans les discussions internationales. Les questions 16 à 18 portent enfin sur la reconnaissance du handicap par la personne ou ses proches, par les organismes officiels, les assurances.

Les enfants et adolescents de moins de 16 ans sont couverts par les questions 10 à 19 dont la question 19 qui est une question spécifique aux enfants.